



ÉTABLISSEMENT

OPH Cannes Pays de Lérins (06)
22 boulevard Louis Négrin
06150 Cannes

AVIS DE MARCHÉ**TRAVAUX**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : OPH Cannes Pays de Lérins (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Réhabilitation énergétique et architecturale des résidences : RIOU – PERRIER - EUCALYPTUS.
Description: Le présent marché a pour objet la réhabilitation thermique et architecturale des résidences du RIOU, du PERRIER et des EUCALYPTUS. Elle se déroule en site habité.
Identifiant interne: 25/065.
Type de Procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation.
Procédure accélérée: NON.
Principales caractéristiques de la procédure: Procédure avec négociation en application de l'article L2124-3.4° du Code de la Commande Publique.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.
Nomenclature principale (cpv): 45210000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: La remise des offres est conditionnée à une visite obligatoire prévue dans les conditions énoncées au RC. Les candidats ont la possibilité de proposer une offre en variante. Les conditions et modalités de dépôt de cette dernière sont indiquées au RC. La réponse à l'offre de base n'est pas obligatoire. Les conditions d'exécutions du marchés comportent des clauses à caractère sociale et environnementale. Elles sont définies au CCAP. Les offres sont présentées CEE déduites dans l'acte d'engagement..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 25/065.
Titre: Réhabilitation énergétique et architecturale des résidences : RIOU – PERRIER - EUCALYPTUS.
Description: Le présent marché a pour objet la réhabilitation thermique et architecturale des résidences du RIOU, du PERRIER et des EUCALYPTUS. Elle se déroule en site habité. Les travaux objets du marché donnent lieu à la conclusion d'un marché mixte décomposé comme suit : Les postes 1 à 10, énoncés ci-dessous, donnent lieu à la conclusion d'un marché ordinaire traité à prix forfaitaires. Poste 1 : DEMOLITION / DEPOSE / DESAMIANTAGE Poste 2 : FACADE – ITE – ETANCHEITE DES BALCONS Poste 3 : ETANCHEITE DES TOITURES TERRASSES Poste 4 : METALLERIE – AUVENT – GARDE-CORPS – BRISE SOLEIL Poste 5 : FERMETURES EXTERIEURES – REVISION DES OUVRANTS Poste 6 : PARTIES COMMUNES - ECLAIRAGE Poste 7 ELECTRICITE Poste 8 : PORTES PALIERES Poste 9 : CHEMISAGE DES COLONNES Poste 10 : AMENAGEMENT EXTERIEURS ET VRD Le poste 11, SUJETIONS CONNEXES, donne lieu à la conclusion d'un accord cadre à bon de commande valable sur la durée du marché et exécutable dans les limites financières suivantes : montant minimum pour la durée du marché: 0/ Montant maximum pour la durée du marché: 150 000 HT. Durée: La durée du marché court de la notification à la levée complète des réserves dans le cadre de la garantie de parfait achèvement (GPA). A titre indicatif, la durée globale prévisionnelle du marché, GPA incluse est fixée à 36 mois maximum. Délais : Le délai de réalisation des travaux est fixé à 24 mois maximum à compter de la notification du contrat. Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG travaux, une période de préparation de 6 semaines est comprise dans le délai maximum d'exécution..

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.
Classification CPV: 45210000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 36.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 6200000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 150000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: - Le règlement des dépenses se fera virement bancaire - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de l'OPH. - Financement sur fonds propres - Taux de l'avance : 15 % - Garantie de parfait achèvement. - Prix forfaitaires actualisables pour les postes 1 à 10. - Prix unitaires révisibles pour le poste 11 - Retenue de garantie de 5%. Cette sûreté porte sur l'intégralité des prestations objet du marché. -Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur - Délai de validité des offres: 4 mois. Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Il convient de se référer au règlement de consultation..

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Il convient de se référer au règlement de consultation..

Critère Qualité :

Description : Il convient de se référer au règlement de consultation..

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Il convient de se référer au règlement de consultation..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 18/08/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Description : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr..

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Informations complémentaires : .

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des litiges en matière de marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPH Cannes Pays de Lérins (06).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 27060002600016.
Adresse postale : 22 boulevard Louis Négrin.
Adresse postale : 22 boulevard Louis Négrin.
Ville : Cannes.
Code postal : 06150.
Pays : FRANCE.
Point de contact: Service marchés.
Adresse électronique: marches@ophcannes.net.
Téléphone: +33 493481222.
Télécopieur: +33 493473905.
Adresse internet: <http://www.ophcannes.net>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des litiges en matière de marchés publics.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 0000000.
Adresse postale : CCIRAL Préfecture de la région Provence Alpes - Côte d'Azur) Secrétariat général pour les affaires régionales
CS 80001 Place Félix-Baret.
Ville : MARSEILLE CEDEX 6.
Code postal : 13282.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.
Téléphone: +33 048435455.
Télécopieur: +33 048435446.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.
Adresse postale : 18, avenue des Fleurs CS 61039.
Ville : NICE CEDEX 1.
Code postal : 06050.
Pays : FRANCE.
Point de contact: greffe.ta-nice@juradm.fr.
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.
Téléphone: +33 048997860.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :e6915e2c-ebbd-416e-b7c5-ce2fce030e39
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 22/06/2025 à 22:56.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.